

Ensemble

Presse coopérative et indépendante

www.journalensemble.coop

Vol. 02, N° 06 • Décembre 2011

Dossier

Coopératives en énergies renouvelables

La course aux carburants

La rareté du pétrole conventionnel pousse le prix du baril à la hausse. L'exploitation de gisements non conventionnels, nordiques, marins, bitumineux et de schiste devient rentable pour les pétrolières. Dans les zones concernées, les citoyens mobilisés remettent en question la nécessité d'exploiter à tout prix, surtout en raison des impacts environnementaux. Pendant ce temps, les coopératives développent des alternatives en énergies renouvelables.

Énergies fossiles

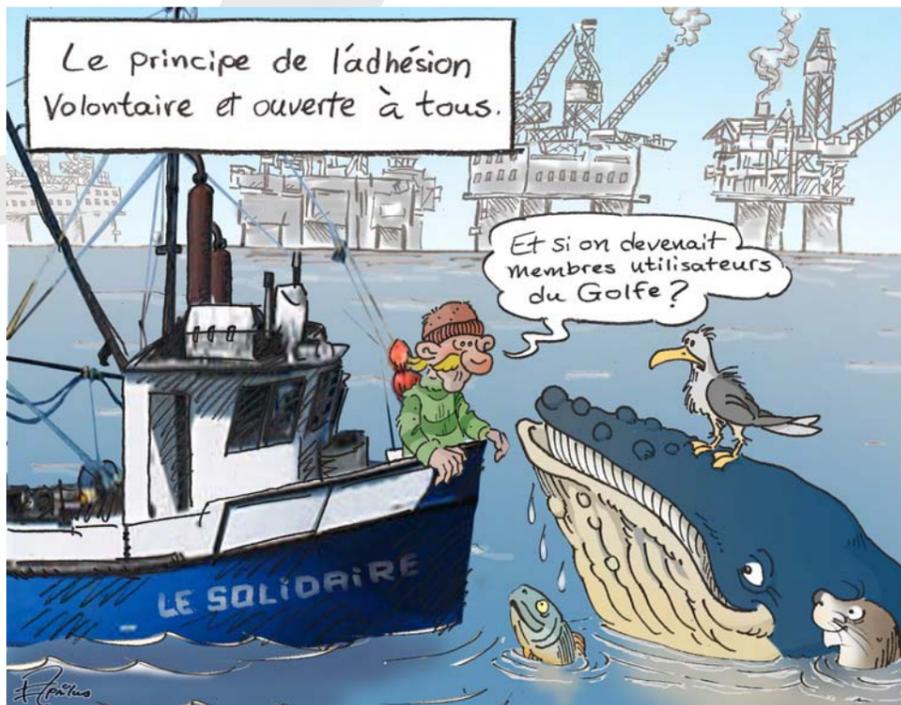
Une plateforme pétrolière dans le golfe

Dès le printemps 2012, le premier forage d'exploration pourrait être effectué près des îles de la Madeleine sur le gisement d'hydrocarbures baptisé Old Harry. Convoité par les deux provinces du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, ce projet soulève des inquiétudes et des protestations parmi les riverains de cette petite mer semi-fermée. S'il est placé sous le coup d'un moratoire au Québec, du côté terre-neuvien les étapes se franchissent plus rapidement. L'année 2012 sera déterminante pour l'implantation de cette nouvelle industrie.

Christine Gilliet

Old Harry se situe à 80 km au nord-est des îles de la Madeleine et à une centaine à l'ouest de l'île de Terre-Neuve. Estimé contenir deux milliards de barils d'hydrocarbures, il pourrait être exploité pendant 20 ans. Ce gisement d'une surface de 360 km² intéresse autant Terre-Neuve-et-Labrador que Québec, se situant sur la frontière maritime entre les deux provinces.

Du côté terre-neuvien, le premier



forage exploratoire pourrait débuter dès le printemps 2012, à 6 km de la frontière

SUITE EN PAGE 2
Old Harry

Énergies renouvelables

Les coopératives développent les bioénergies

Face à la crise énergétique, si les multinationales privées incarnent le *statu quo*, car elles détiennent des intérêts financiers dans l'exploitation des carburants fossiles, les coopératives s'investissent au contraire dans les alternatives en bioénergie.

Nicolas Falcimaigne

Julien Boucher est coordonnateur Recherche et développement à la Coopérative de développement régional (CDR) Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, la seule dotée d'un tel service au Québec. Son mandat est de découvrir les nouvelles avenues de

développement durable pour les coopératives et les communautés.

L'autonomie énergétique, selon le chercheur, implique en premier lieu une réduction de la consommation, puis une efficacité de l'énergie qui est consommée, et enfin une production avec le potentiel local, qui peut être un potentiel de biomasse, de gras animal, d'huiles végétales, de l'autoproduction etc. « On a une multitude de petites opportunités locales, qui peuvent permettre de combler une partie des besoins locaux, avec une production locale et une consommation locale, en circuit court. »

Le guide *Biocarburants ou bioénergies ? Vers une solution coopérative*, publié en 2011

par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), en partenariat avec la CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, Nature Québec, la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et la Coop Fédérée, fait état des plus récents projets en la matière. On y retrouve autant les stratégies développées par les coopératives forestières et agricoles que des détails sur des projets coopératifs locaux, surtout au Bas-Saint-Laurent.

SUITE EN PAGE 2
Coopératives



LA PRESSE
COOPÉRATIVE
EN TOURNÉE



2012 Année
internationale des
coopératives

Le journal
Ensemble
est en tournée dans les
régions du Québec. Les
abonnés reçoivent
toutes les éditions
papier régionales.

Réservez votre place aux
premières loges!

Abonnement en ligne:
coop.journalensemble.coop

Ensemble
Presse coopérative et indépendante www.journalensemble.coop



Le journal Ensemble publie régulièrement de l'information en ligne. Reportages, photos et vidéos exclusifs sur la coopération, les régions et les grands enjeux de société.

www.journalensemble.coop

Suivez nous...



SUITE DE LA UNE Coopératives

« LA MEILLEURE ÉNERGIE, C'EST CELLE QU'ON NE CONSOMME PAS »

Quelle que soit l'alternative en biocarburant, pour produire la plus petite quantité d'énergie nécessaire, il faut d'abord avoir réduit sa consommation, et le potentiel est aussi infini que l'est actuellement le gaspillage d'énergie. M. Boucher cite à ce sujet la récente étude sur une communauté de 300 habitants dans la Minganie, où plus de 45% de la facture globale en énergie est représentée par le carburant. « Cette part-là, c'est celle sur laquelle on peut le plus agir pour essayer de réduire la consommation énergétique des gens. J'ai un collègue qui a réussi, simplement en appliquant les principes de l'écoconduite automobile, à économiser

47% de carburant, ce qui est non négligeable puisqu'il habitait à une soixantaine de km du bureau. »

Selon M. Boucher, les alternatives en bioénergie sont une voie prometteuse mais complexe, tant au niveau de l'accès à la matière première (collecte de résidus) que de la disponibilité technologique. Ces technologies sont développées pour les grands projets industriels et nécessitent des économies d'échelles importantes. En particulier, l'homologation des produits finis, le biodiesel par exemple, est soumise à des normes dictées par l'industrie. Ces normes constituent, dit-il, une « barrière à l'entrée » pour les petits projets.

Le mouvement coopératif, qui représente un secteur financier important au Québec, pourrait être un levier pour surmonter ces obstacles. « Il y a de très belles choses qui sont faites au niveau de la Coop Fédérée, confie M. Boucher avec enthousiasme. Notamment l'utilisation du biodiesel coloré

par les agriculteurs, tout comme les politiques d'approvisionnement responsables et de développement durable chez Desjardins. On se place en position d'utilisateur, ou d'intermédiaire, et il y a de très belles choses qui sont aussi à faire du côté de la production pour soutenir les projets locaux et multiplier les projets en circuits courts. »

Les grandes coopératives et fédérations, contrairement aux entreprises privées, peuvent investir avec plus de souplesse dans ces projets, car elles ne sont pas soumises à l'obligation de fournir un rendement de 15% à des actionnaires. Leur mandat est plutôt de répondre aux besoins de leurs membres, incluant les retombées environnementales, économiques et sociales des projets pour les communautés.

UNE STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION

La CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord est en train de mettre en place, avec sept coopératives en énergies renouvelables, la

Coopérative de services experts en énergies renouvelables (CoopERE), dont l'objectif est de réunir au sein d'une même structure les promoteurs coopératifs de projets et les membres experts. La nouvelle structure permettra de développer et d'incuber les projets au sein même de CoopERE, et d'y partager l'information à l'interne pour multiplier les projets dans les autres communautés, sans être obligé de refaire et de payer à nouveau les mêmes études.



Biocarburants ou bioénergies? Vers une solution coopérative, CQCM, 2011. Photo: N.Falcimaigne

SUITE DE LA UNE Old Harry

québécoise, à partir d'une plateforme semi-submersible ancrée ou d'un navire de forage de la compagnie Corridor Resources. Le ministre fédéral de l'Environnement Peter Kent a mis en place une enquête publique pour évaluer la pertinence de ce projet, sous la pression exercée par les populations côtières très préoccupées par les risques d'un déversement, dans un contexte encore très récent de marée noire dans le golfe du Mexique. Il a annoncé aussi la mise à jour de l'Évaluation environnementale stratégique (EES) de 2007 effectuée sur le territoire terre-neuvien.

Dans la portion québécoise, le golfe est placé sous un moratoire pour toute activité pétrolière depuis décembre 1997 jusqu'en décembre 2012. Si le gouvernement du Québec affirme être favorable à la mise en valeur des hydrocarbures dans le golfe, il dit vouloir agir avec précaution. D'ailleurs, il a transformé le moratoire dans la partie fluviale du Saint-Laurent et dans l'estuaire maritime en une interdiction de forages à l'automne 2010, reconnaissant ce milieu « complexe et fragile ». Mais en mars 2011, Québec a signé une entente avec Ottawa pour obtenir 100% des redevances de sa portion du gisement Old Harry.

CINQ PROVINCES CONCERNÉES

Il faut « prendre le temps nécessaire pour faire effectuer des choix éclairés sur l'avenir et agir en concertation », déclare Danielle Giroux, présidente d'Attention Fragiles et porte-parole de la Coalition Saint-Laurent qui regroupe 60 organismes et plus de 3 300 personnes. En septembre, elle a effectué une douzaine de conférences dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et en Côte-Nord pour mobiliser la population à participer localement ou en ligne aux consultations publiques.

Pour l'ensemble du golfe, la Coalition réclame un moratoire et une gestion intégrée exercée par les cinq provinces qui le bordent. Elle veut obtenir des autorités une révision des procédures, la suppression des conflits d'intérêts et l'engagement d'experts indépendants et de biologistes pour les aspects liés à la sécurité et à l'environnement.

« Comment peut-on en même temps évaluer les impacts environnementaux et mener le projet d'exploration? », s'interroge-t-elle.

DANS LA BALANCE COLLECTIVE

Le golfe est animé de courants complexes, de tempêtes et de remontées d'eaux froides créant des zones de forte productivité biologique. Dans son écosystème aussi fragile et complexe que l'estuaire, certaines espèces sont déjà en péril ou menacées comme le rorqual bleu, le rorqual commun, des tortues de mer et des poissons, notamment la morue. En cas de déversement pétrolier sous un couvert de glace, il serait très difficile pour les navires d'intervenir sur la zone et de contenir le pétrole. Dès l'exploration, les risques existent et les boues de forages se déversent en mer.

Est-ce que nous sommes prêts à assumer collectivement les impacts sur la pêche, le tourisme, les écosystèmes? Quelle sera la perte de confiance des consommateurs sur les produits de la mer? La valeur des services écologiques du golfe a-t-elle été prise en compte? Quelles seront les véritables retombées économiques pour les communautés côtières? Des habitats pour les organismes marins vont être détruits, des secteurs de pêche restreints, le transport aérien et maritime augmenté.

Les Québécois sont invités à livrer leurs commentaires sur le rapport préliminaire de l'EES menée au Québec, mais non pas sur le



Le golfe du Saint-Laurent, une mer semi-fermée six fois et demie plus petite que le golfe du Mexique est l'habitat d'espèces déjà menacées, comme le rorqual bleu et le rorqual commun. Photo: ROMM

choix de cette industrie. Les consultations publiques ont commencé le 3 octobre 2011 et se termineront le 16 janvier 2012. Le rapport ainsi bonifié sera remis au ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MDDEP) en octobre 2012, qui prendra la décision de lever ou de maintenir le moratoire, ou bien de déterminer des zones offertes à l'industrie pétrolière et la mise en place d'éventuelles mesures de mitigation.

La Coalition dénonce le processus

complexe et partial des consultations publiques, avec un rapport et un formulaire difficiles de lecture, ainsi que les lacunes de ce rapport du point de vue légal, réglementaire et des connaissances de l'écosystème du golfe. Elle recommande qu'une véritable consultation publique, neutre et transparente, sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) soit tenue à la suite du dépôt du rapport final, et surtout, que les Québécois se prononcent.

Compléments à lire sur www.journalensemble.coop :

La Vallée de l'eau contre la fracturation hydraulique

Un article de Frédérique Doucet, accompagné d'un reportage vidéo de Nicolas Falcimaigne



Entrevue - Les hydrocarbures menacent les mammifères marins

Une entrevue menée par Sonia Giroux

« Personne n'est à l'abri d'une mauvaise décision, surtout dans un monde où la pression monétaire est importante. Les catastrophes pétrolières sont difficiles à gérer, particulièrement en eaux froides ou en présence de glaces, d'autant plus que la vitesse de dégradation des hydrocarbures est plus lente. »

Stéphanie-Carole Pieddesaux, ROMM